

Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation
19 novembre 2024
Date d'affichage
4 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL, Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Annick PLANTEGENEST, Pauline Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Benoît LAVARDE, Anne-Marie RABEC, Yohann GARREAU, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY.

Était absent excusé et représenté : M. Jean-Marc VARIN qui donne pouvoir à M. Benoît LAVARDE.

Madame Maryline VAUTIER remplit les fonctions de secrétaire.

OBJET : DÉLIBÉRATION 2024 - N°11/02 : CRÉATION D'UN TERRAIN DE PÉTANQUE

Madame le Maire rappelle l'emplacement du futur terrain de pétanque. Il sera situé près du pressoir rue Robert de Croslié. Elle laisse la parole à Monsieur Philippe GAILLARDON, adjoint chargé des travaux de voirie, qui a demandé des devis pour la création du terrain de pétanque.

Après avoir pris connaissance des devis, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Accepte le devis de l'entreprise GRENTE pour un montant de 6 287.80 € HT soit 7 545.36 € TTC.
- Autorise Madame le Maire à signer le devis et tous documents afférents au dossier.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance Maryline VAUTIER	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT
	 